

## ■ Mission de la ministre chargée de la santé confiée aux présidents du PNNS et du PO

Les Professeurs Serge HERCBERG, directeur de recherche à l'Inserm et Arnaud BASDEVANT chef de service à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière ont remis leur rapport « Propositions pour un nouvel élan de la politique nutritionnelle française de santé publique dans le cadre de la stratégie nationale de santé » à la ministre le mardi 28 janvier 2014. Fondées sur une analyse scientifique approfondie, les propositions visent prioritairement la réduction des inégalités sociales de santé. Elles suggèrent des innovations de portée nationale, pouvant faire appel à la réglementation.

Le rapport est téléchargeable via le lien suivant : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/144000068-propositions-pour-un-nouvel-elan-de-la-politique-nutritionnelle-francaise-de-sante> et <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/144000069-propositions-pour-un-nouvel-elan-de-la-politique-nutritionnelle-francaise-de-sante>

## ■ Bilan de l'expérimentation des Unités Transversales de Nutrition clinique (UTNC) 2008-2011 et propositions

L'expérimentation conduite de 2008 à 2011 par les huit unités transversales de nutrition clinique (UTNC) a démontré que la mobilisation des professionnels autour d'un objectif d'amélioration de la politique nutritionnelle en établissement de santé permettait la mise en place de bonnes pratiques autour du dépistage et de la prise en charge des troubles nutritionnels, et en particulier la dénutrition. Afin de reconnaître le travail des équipes et de pérenniser leur action, la DGOS leur a confié la responsabilité de produire une synthèse à l'usage de tous établissements de santé qui souhaitent renforcer leur politique nutritionnelle ou organiser une activité transversale de nutrition clinique, qu'elle s'appuie ou non sur une structure de type UTNC. Ce guide, en 10 points pédagogiques décrit les missions, les indicateurs, les moyens à mettre en œuvre et les pratiques à promouvoir.

Le bilan est disponible via le lien suivant : <http://www.sante.gouv.fr/la-nutrition-en-etablissement-de-sante.html>

## ■ Recommandations sur les boissons dites « énergisantes »

L'ANSES a rendu [un avis en septembre 2013](#) sur le sujet et recommande d'éviter la consommation de boissons dites énergisantes en association avec de l'alcool ou lors d'un exercice physique. Elle appelle aussi, compte tenu des pratiques de consommation constatées, à la mise en œuvre de mesures visant à encadrer la promotion de ces boissons envers les publics sensibles (enfants et adolescents) et dans des contextes de consommation à risques (festifs, sportifs, ...). Par ailleurs, elle appelle l'ensemble de la population à modérer sa consommation de boissons caféinées. À partir du 1er janvier 2014, une nouvelle contribution (communément appelée « taxe Red Bull ») est perçue sur les boissons dites énergisantes (art. 18 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2014). Cette taxe d'un euro par litre, devrait générer 60 millions d'euros de recettes annuelles. Elle s'applique aux boissons énergisantes contenant un seuil minimal de 220 mg de caféine ou 300 mg de taurine par litre.

## ■ Lancement de la 11ème édition du Programme Alimentation & Insertion (PAI)

Ce programme, coordonné par la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS), contribue à améliorer l'état nutritionnel, à prévenir les carences alimentaires des personnes en situation de précarité et à créer du lien social pour aider à leur insertion. Des calendriers porteurs de recettes, et des affiches « Tous à table » reprenant les principales préconisations du PNNS, sont édités chaque année. Ces outils servent de support à des échanges sur l'alimentation, la santé... Chaque année, plus de 6 000 associations œuvrant dans le champ de l'aide alimentaire participent au PAI et plus d'un million de personnes en difficulté recourant à cette aide en bénéficient.

Le calendrier 2014 et les affiches sont téléchargeables via le lien suivant : <http://www.social-sante.gouv.fr/espaces,770/handicap-exclusion,775/dossiers,806/aide-alimentaire,2375/calendriers-du-pai,15514.html>

## ■ Zoom sur le dossier « questions/réponses » sur le bon usage des compléments alimentaires

Qu'est ce qu'un complément alimentaire ? Dans quels cas peuvent-ils être utilisés ? Quels sont les risques des compléments alimentaires ? Qui doit-on prévenir en cas de survenue d'effets indésirables ? Autant de questions auxquelles ce dossier « questions/réponses » apporte des éléments de réponses. Ce dossier a été mis en ligne afin de contribuer à éviter l'amalgame avec le médicament, à réduire les comportements abusifs et à inciter le public à déclarer auprès des professionnels de santé les effets indésirables susceptibles d'être attribués aux compléments alimentaires.

<http://www.sante.gouv.fr/questions-reponses-sur-les-complements-alimentaires.html>

## ■ Signature de nouvelles chartes PNNS

**1 nouvelle « Chartes Etablissements actifs du PNNS »** : Régime Social des Indépendants Ile-de-France Ouest

<http://www.sante.gouv.fr/les-etablissements-actifs-du-pnns.html>

Pour accéder aux précédentes lettres « Actualités PNNS & PO » : <http://www.sante.gouv.fr/lettre-actualites-pnns-po.html>